

Tirage 50/50

ADMISSIBILITÉ

- La participation est réservée exclusivement aux personnes âgées de 18 ans et plus.
- Les individus suivants ne sont pas admissibles pour participer aux tirages moitié-moitié : les bénévoles et employés de la loterie 50/50 en fonction, les employés de la Fondation et les membres de leur famille immédiate, les employés de l'entreprise fournissant la technologie de tirage ainsi que les membres du conseil d'administration de la Fondation.

COMMENT PARTICIPER

- Le participant recevra un coupon imprimé listant les numéros associés à l'achat de ses billets. Les numéros de billets correspondant à l'achat sont imprimés instantanément dans un baril dans un local sécurisé.
- Les billets seront vendus en forfaits de 2 pour 10 \$; 10 pour 20 \$; 40 pour 50 \$ ou 100 pour 100 \$.
- La vente de billets se déroulera uniquement lors du Grand Prix du Canada - Formule 1 au Circuit Gilles-Villeneuve à Montréal.
- Trois tirages indépendants sont prévus à cet endroit :
 - vendredi 7 juin à 15H30
 - samedi 8 juin à 15H30
 - dimanche 9 juin à 13H
- La vente des billets débute dès l'ouverture au public du Grand Prix du Canada et se terminera 30 minutes avant l'heure du tirage affiché sur le billet. Les vendeurs sont situés à trois emplacements, soit deux endroits sur le site de l'événement bien identifié « Fondation Bon départ » ainsi que dans les loges. Les vendeurs sont facilement identifiables.
- L'achat de billets est final et non remboursable.

TIRAGE ET COMMUNICATION AVEC LE GAGNANT

- Les chances de gagner dépendent du nombre total de billets vendus.
- Les billets sont sujets à vérification par les organisateurs du moitié-moitié. Tout billet frauduleux sera automatiquement rejeté et ne donnera pas droit à un prix.
- Une personne indépendante procédera aux tirages au sort parmi tous les billets achetés jusqu'à la fin de la vente, sous la supervision d'une tierce personne.
- Après vérification de son admissibilité, le numéro gagnant sera annoncé et affiché sur le tableau indicateur. Si le gagnant a laissé son numéro de téléphone, les organisateurs du Tirage communiqueront avec lui immédiatement. Dans l'éventualité où le numéro annoncé (affiché) et le numéro gagnant officiel ne sont pas identiques, ce dernier doit prévaloir.
- Le montant du prix à gagner (prix au gagnant) représente 50% du montant total amassé et annoncé (gros lot). Dans l'éventualité où le montant annoncé (affiché) et le montant total amassé ne sont pas identiques, ce dernier doit prévaloir.
- Dans l'éventualité où la personne dont le billet sera sélectionné n'aurait pas réclamé son prix dans le délai de 15 minutes mandaté par la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), un deuxième numéro sera tiré et sera affiché sur le tableau indicateur.
- Le numéro gagnant et le montant seront aussi disponibles aux endroits de ventes des billets et auprès des vendeurs.
- La personne titulaire du billet gagnant doit se présenter à l'un des emplacements de ventes afin de réclamer son prix dans les 15 minutes qui suivent l'affichage du numéro gagnant (selon les règlements de la RACJ). La Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec n'assume aucune responsabilité à toute autre personne qui déclare un intérêt ou droit de recevoir l'entier ou une partie du prix associé avec le billet gagnant.
- Le prix sera remis via chèque et envoyé par la poste dans les 60 jours ouvrables suivant la réclamation du prix par le gagnant.

- La personne gagnante devra remplir un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité avant de prendre possession de son prix.

AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES

- Si le système électronique éprouve des difficultés techniques majeures (c'est-à-dire à tout moment suivant le début de la vente de billets avec l'aide du système), les ventes du moitié-moitié seront suspendues immédiatement pour le restant de la journée. Si la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec est en mesure de vérifier que tous les billets achetés avant la suspension des ventes de billets ont bien été stockés, le tirage au sort aura lieu et un gagnant sera annoncé comme prévu. Si la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec n'est pas en mesure de vérifier que tous les billets achetés avant la suspension de la vente ont été stockés correctement, le tirage au sort sera reporté jusqu'à ce que la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec soit en mesure de faire cette vérification. Si un tirage au sort a été reporté, la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec annoncera le gagnant dès que possible et affichera le numéro gagnant comme indiqué ci-dessus.
- La Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec et tout commanditaire et partenaire de ce programme de moitié-moitié l'administrent de bonne foi et dans l'intérêt supérieur de la Fondation. Aucun partenaire (ni employé ou représentant à l'une quelconque) n'est passible d'une peine en tout temps d'aucune erreur, dysfonctionnement du système ou décisions prises reliés à la gestion du programme.
- Les personnes gagnantes dégagent de toute responsabilité la Fondation, ses agences de publicité et de promotion, leurs employés, agents et représentants de tout dommage quelles pourraient subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation du prix.
- Ce programme du moitié-moitié est assujéti à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. Toute décision prise par les organisateurs est finale et sans appel.
- Les organisateurs du tirage se réservent le droit de modifier les conditions du tirage ou d'y mettre fin à quelque moment que ce soit et ce, sans préavis, sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

LIBÉRATION DÉCLARATION PUBLIQUE

- En participant à ce moitié-moitié, les personnes gagnantes autorisent les organisateurs et leurs représentants à imprimer, publier ou utiliser, leur nom, image, photo, voix, ressemblance, et information biographique pour toute raison incluant, mais pas limité à, des fins publicitaires, et ce, sans contrepartie financière, sauf quand la loi l'interdit.

POUR JOINDRE LA FONDATION BON DÉPART DE CANADIAN TIRE DU QUÉBEC :

Téléphone : 1-855-693-6555 / 514 693-6456
Courriel : info@fbdctq.ca
Poste : **Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec**
Tirage moitié-moitié (Grand Prix)
189, boul. Hymus, bureau 601
Pointe-Claire (Québec) H9R 1E9